

demeurant 10 Avenue du comte de Baixas, 2ème étage appartement 18, 66330 CABESTANY agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de DASSO.

*emmanuelle
de Cabestany
le 20/05/2021
120 1295*

ADALTA
Expertise-Comptable Perpignan -
Superbolquère
04 68 22 97 97 / 04 68 30 63 34
www.adalta.fr

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **SAS EXPOV**. Forme : SAS. Capital social : 1000 euros. Siège social : 4 Avenue ANDRE AMPERE, 66330 CABESTANY. 752546424 RCS de Perpignan. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mai 2021, les associés ont décidé, à compter du 10 mai 2021, de transférer le siège social à 10 Espace Méditerranée, 66000 PERPIGNAN. Mention sera portée au RCS de Perpignan.

ADALTA
Expertise-Comptable Perpignan -
Superbolquère
04 68 22 97 97 / 04 68 30 63 34
www.adalta.fr

GÉRANT

Dénomination : **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE CAMINATO**. Forme : SCI. Capital social : 100 euros. Siège social : MAS LOS CAMPS LLARGS, 66170 MILLAS. 844547273 RCS de Perpignan. Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2020, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : - Monsieur Anthony NATOLI, demeurant 3 rue du puits qui chante, 66000 Perpignan en remplacement de Patricia CAMI PEREIRA Mention sera portée au RCS de Perpignan.

Expertise-Comptable Perpignan -
Superbolquère
04 68 22 97 97 / 04 68 30 63 34
www.adalta.fr

CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Dénomination : **LA BELLE EPOQUE**. Forme : SARL. Capital social : 5000 euros. Siège social : 48 Avenue EMMA-NUEL BROUSSE, 66120 FONTRO-MEU-ODEILLO-VIA. 842306227 RCS de Perpignan. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 décembre 2020, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans La semaine du roussillon du 28 octobre 2020, concernant la société **SCI LES REMPARTS**, demeurant 22 RUE REMPARTS VILLE-NEUVE, 66000 Perpignan. Il y a lieu de lire, que l'AGE date du 18/10/2020 et non du 16/10/20 comme indiqué par erreur

ALLO TAXI DU VALLESPYR
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 12 rue des Cortalets
Zone industrielle Oulrich
66400 CERET
432 349 066 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 15 avril 2021, l'associé unique a décidé : - d'étendre l'objet social aux activités de « Taxi et toutes activités liées au taxi transport public routier de personnes, transport scolaire, transport spéciaux de colis messagerie transport de sang médicaments et presse, pose et vente d'articles funéraires tous services qui se rattachent au funéraire chambre funéraire et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27 mars 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : CASA FIGUERES
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 euros
SIÈGE : 14, Rue du Dr Coste 66190 COL-LIOURE
OBJET : Exploitation d'un restaurant bar, brasserie, glacier la vente de plats à emporter, vente de boissons avec ou sans alcool
DURÉE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 25 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant.
Les cessions résultant d'une opération de reclassement simple au sein d'un même groupe d'associés sont libres.
Les autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENT : M. Jean-Claude FIGUERES
Demeurant 4, Rue du Dr Albert Calmette - 66740 LAROQUE DES ALBERES,
IMMATRICULATION : au RCS de PERPIGNAN.

Pour avis,

AVIS AU PUBLIC - RECTIFICATIF

Enquête publique unique préalable à décisions concernant un projet de centrale solaire au sol au lieu dit « La Quera » sur la commune de Saint-Laurent de Cerdans.

Par arrêté préfectoral n° DDTMSEFSR-2021137-0001 du 17/05/2021, le préfet des Pyrénées-Orientales a prescrit, au titre du code de l'environnement, une enquête publique unique préalable à une décision sur une demande d'autorisation de défrichement et à une décision sur une demande de permis de construire, concernant une centrale solaire au sol au lieu dit « La Quera » à Saint-Laurent de Cerdans, présentée par la Régie électrique municipale.
Par arrêté préfectoral n° DDTMSEFSR-2021148-0001 du 28/05/2021, l'adresse de messagerie destinée à recevoir les observations du public a été modifiée. Chacun pourra adresser ses observations et propositions durant l'enquête publique à : ddtm-ep-sldc@pyrenees-orientales.gouv.fr
Chacun pourra prendre connaissance des arrêtés suivis organisant l'enquête publique sur le site internet de l'Etat dans les Pyrénées-Orientales (www.pyrenees-orientales.gouv.fr) ou le site national www.projets-environnement.gouv.fr

eleom
avocats
SCP DONNADIEU BRIHI REDON
CLARET ARIES ANDRE
1210 av Eole - Tecnosud
66100 PERPIGNAN

BAILLOEUIL
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 122, avenue Victor Dalbiez, 66000 PERPIGNAN
353 340 904 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31 mai 2021 : **ENERGIE ROUSSILLON**, Société à responsabilité limitée au capital de 120 000 euros dont le siège social est situé 43 Rue Louise Michel, 66 330 CABESTANY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 813 350 808, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 1er juin 2021 en remplacement de la société HCPB, démissionnaire.

POUR AVIS Le Président